

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
9 MARS  
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-1999-98**  
Ouverture de  
la session et  
constatation  
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 9 mars 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mme Jacqueline Asselin  
M. Rino Beaulieu  
Mme Sylvie Belzile  
Mme Lise Blackburn  
M. Gilles Cardinal  
Mmes Sonia Desgagné  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
M. Michel Girard  
Mmes Diane Gauthier  
Denise Hudon  
Chrystiane Jean  
M. Charles Lavoie  
MM. Régis Richard  
Mmes Diane Tremblay  
Élaine Tremblay

**Les commissaires représentantes des parents :**

Mme Christine D. Gagné (secondaire)  
Mme Céline Simard (primaire)

**Sont également présents :**

MM. Lucien Houde, directeur général  
Michel Cloutier, secrétaire général

**Absence motivée :**

Mme Diane Perron

**Autre absence :**

M. Rémy Simard

---

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

**Sujet de décision :**

- Réorganisation des services 1999-2000/orientations

**Sujets d'information :**

- Consultation/projet de construction/centre de formation en métallurgie/polyvalente Laure-Conan
- Suivi/politique/contributions à des organismes extérieurs

**ADOPTÉE**

**CC-1999-99**  
Ordre du jour

**CC-1999-100**  
Procès-verbal/  
23 février 1999

Puis,

**Il est proposé par Mme Denise Hudon  
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 février 1999, tenant compte des corrections suivantes :

- Au point CC-1999-70, au premier considérant, ajouter les articles 230, 231, 233, 237 et 244 ;
- Au point CC-1999-84, rayer les mots «des services éducatifs dispensés jeunes et adultes» pour les remplacer par «de l'utilisation des bâtisses».

**ADOPTÉE**

En suivi au point CC-1999-93, le directeur des services d'éducation des adultes informe que les démarches se poursuivent auprès des instances concernées et qu'il devrait être possible d'obtenir une réponse à ce sujet d'ici une quinzaine de jours.

En suivi au point CC-1999-87, le directeur général mentionne que la Table régionale de concertation en formation professionnelle et technique a commencé ses travaux.

En suivi au point CC-1999-94, le directeur du service de l'informatique fait savoir que l'installation de l'appareil téléphonique devrait être complétée sous peu.

**CC-1999-101**  
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 17 et le 25 février 1999.

**CC-1999-102**  
Parole au public

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et les invite à se prévaloir de leur droit de parole :

- M. Christian Joncas, à titre de représentant du regroupement des citoyens et citoyennes de Chicoutimi, présente une demande au Conseil des commissaires pour que la Commission scolaire reporte au mois d'octobre de chaque année l'envoi aux contribuables de sa facture relative à la taxe scolaire.

Mme la Présidente dit recevoir la demande ce soir, et mentionne que celle-ci sera transmise aux services des ressources financières, pour étude.

- M. Réjean Dufour s'adresse aux membres du Conseil des commissaires à titre de représentant du comité de sauvegarde de l'école Laure-Conan, pour leur faire savoir que les parents de l'école Laure-Conan sont contre le projet de construction d'une école-usine en annexe à ladite école. Ces derniers ne souhaitent pas que les adultes prennent le contrôle de l'école au détriment des jeunes, de déclarer M. Dufour.

- Puis, c'est au tour de M. Claude Trépanier, à titre de représentant de la communauté et de membre du comité de sauvegarde de l'école Laure-Conan, d'exprimer ses appréhensions quant à la disparition des gymnases de cette école advenant la réalisation du projet de construction du centre de formation en métallurgie.

Le directeur général, en complément aux propos tenus par le directeur des services des ressources matérielles précédemment, assure qu'il n'est aucunement question de «toucher» aux gymnases dans le cadre du projet de construction du centre de métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan.

Mme la Présidente reçoit les interventions de MM. Dufour et Trépanier et les informe qu'elles sont prises en considération.

Par la suite,

- M. Jacques Boutin, président du Conseil d'établissement de l'école Félix-Antoine-Savard, exprime aux membres du Conseil tout le sérieux de la demande de réfection de la cour de l'école Félix-Antoine-Savard. Il souhaite avoir davantage de précisions quant au traitement qui sera réservé à cette demande et même obtenir dans un court délai un estimé des coûts avec devis techniques détaillés.

À la demande de la présidente, le directeur des services des ressources matérielles précise que le cheminement du dossier des immobilisations 1999-2000 en est à l'étape de la cueillette des besoins. Cette étape sera terminée vers le 1<sup>er</sup> avril. Un estimé des coûts devrait donc être disponible vers la fin du mois de mai.

### CC-1999-103

Cadre organisationnel/adaptation scolaire

Par la suite, après que la directrice générale adjointe eut passé en revue avec les membres du Conseil des commissaires, un projet de cadre organisationnel des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, et après échanges et discussion,

**ATTENDU** la rencontre du Comité des services éducatifs tenue le lundi 8 mars 1999 ;

**ATTENDU** les résultats de la consultation faite auprès du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, de même qu'auprès du Comité de parents

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte la recommandation du comité des services éducatifs et adopte le cadre organisationnel des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EH-DAA), pour l'année 1999-2000, en respectant le cadre budgétaire ainsi que les ressources allouées aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le tout tel que présenté en un document préparé par les services éducatifs.

**ADOPTÉE**

### CC-1999-104

Services éducatifs dispensés «adultes»

Après les explications fournies par le directeur des services d'éducation des adultes, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte la planification des services éducatifs dispensés en formation générale «adultes», en formation professionnelle «jeunes et adultes», au service aux entreprises, et quant à l'utilisation des bâtisses, pour l'année scolaire 1999-2000, le tout tel que présenté en un document déposé au Conseil, daté du 3 mars 1999.

**ADOPTÉE**

### CC-1999-105

Services éducatifs dispensés «jeunes»

Après que les membres du Conseil eurent pris connaissance du document précisant, pour chaque école primaire et chaque école secondaire, les services éducatifs dispensés 1999-2000, et qu'ils aient reçu des informations quant à certains éléments de ce document, et après étude et discussions,

**ATTENDU** la rencontre du comité des services éducatifs tenue le lundi 8 mars 1999 ;

**ATTENDU** la consultation faite auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :**

Que le Conseil des Commissaires accepte la recommandation du comité des services éducatifs et adopte le document sur les services éduca-

tifs dispensés, pour l'année scolaire 1999-2000, tel que préparé et présenté par la direction des services éducatifs, et daté de février 1999.

**ADOPTÉE**

**Ont voté pour : 16**

**Ont voté contre : 1**

Après étude et discussion,

**CC-1999-106**

Règles de passage/primaire et secondaire

**ATTENDU** la rencontre du comité des services éducatifs tenue le lundi 8 mars 1999 ;

**ATTENDU** la consultation faite auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :**

Que le Conseil des Commissaires accepte la recommandation du comité des services éducatifs et adopte les règles de passage pour la promotion et le classement des élèves du primaire au secondaire, pour l'année scolaire 1999-2000, telles que présentées en un document daté de février 1999 et présentant le statu quo par rapport à l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-107**

Contrat/oeuvre d'art/ Centre de formation en équipement motorisé

Le secrétaire général fait une présentation succincte du projet retenu par le Comité ad hoc constitué par le ministère de la Culture et des Communications, pour la réalisation d'une oeuvre d'art au Centre de formation professionnelle en équipement motorisé à la polyvalente Dominique-Racine (atelier de carrosserie), dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.

Après échanges et discussion, il est convenu de reporter à la prochaine session la décision quant à l'entente qui doit intervenir en ce qui concerne la réalisation et l'acquisition de l'oeuvre d'art, les membres du Conseil des commissaires souhaitant obtenir des éclaircissements quant à certains aspects du projet.

Par la suite,

**CC-1999-108**

Budget du Comité de parents

Après les explications fournies par le directeur général, et après échanges et discussion,

**ATTENDU** les prévisions budgétaires déposées par le Comité de parents, pour l'année scolaire 1998-1999 ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay et résolu :**

Que le budget du Comité de parents soit majoré, pour l'année scolaire 1998-1999, d'un montant de 2 500\$, ce montant étant octroyé à même le budget du secrétariat général.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

**CC-1999-109**

Délégation/ présidente et directeur général/ colloque FCSQ

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient délégués par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour participer au colloque sur les communications, organisé par la Fédération des commissions scolaires du Québec, dont le thème est «Maîtriser les perceptions : agir sur la réalité», qui aura lieu à Laval, les 19 et 20 mars 1999.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

**CC-1999-110**  
Réorganisation  
des services :  
orientations

Après que Mme la présidente Liz S. Gagné eut introduit le sujet de la réorganisation des services et que le directeur général eut précisé qu'il a informé l'ensemble des directions d'école et de centre relativement au projet présenté au Conseil, ce soir, et après échanges et discussion,

**ATTENDU** la résolution CP-97-136 adoptée par le Conseil provisoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay lors de la session tenue le 9 février 1998, par laquelle il fut en outre décidé que l'établissement du Centre de services de La Baie est pour une période de cinq (5) ans, avec évaluation à la dernière année ;

**ATTENDU** le contexte de la situation financière difficile de la Commission et les efforts que la Commission doit entreprendre en vue d'assurer une récupération financière pour l'année 1999-2000 ;

**ATTENDU** la volonté de la Commission de s'assurer, par l'emploi de mesures variées, du fonctionnement le plus efficace possible des services et de la meilleure utilisation possible des ressources tant humaines, matérielles que financières ;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon  
et résolu :**

**De mandater** le directeur général pour qu'il procède à l'évaluation des impacts tant au plan financier qu'au plan du fonctionnement des services quant au regroupement organisationnel suivant :

- **Le maintien** au Centre administratif de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, des services ci-après :
  - La direction générale
  - Le secrétariat général
  - Le service des ressources humaines
  - Le service des ressources financières
  - Le service des ressources matérielles
  - Le service informatique
  - Le service d'éducation des adultes
- **La relocalisation** au Centre de services de La Baie, des services ci-après :
  - Les services éducatifs jeunes
  - Le transport scolaire
- **Le maintien** d'un comptoir pour l'information et la perception des taxes des contribuables baieriverains et des environs.

**De fixer** au 23 mars 1999, les délais pour préparer et faire rapport aux membres du Conseil concernant l'étude des impacts reliés à cette hypothèse d'organisation. Si les résultats s'avèrent alors concluants, un mandat sera donné au directeur général pour qu'il prépare, sur la base des données de son évaluation, la planification des plans d'effectifs 1999-2000 pour l'organisation des services de la Commission et pour qu'il effectue toutes les consultations nécessaires.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-111**  
Rapport de la  
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 24 février 1999**, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) ;
- ◆ **Le 25 février 1999**, rencontre d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour un entretien sur le vécu de la Commission scolaire ;
- ◆ **Le 26 février 1999**, participation au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, où il fut notamment question de la négociation et du budget des commissions scolaires;

- ◆ **Le 3 mars 1999**, rencontre avec Mme Pearl Dugas, représentante du Conseil des commissaires de la Commission scolaire auprès de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) ;
- ◆ **Le 8 mars 1999**, rencontre du comité des services éducatifs ;
- ◆ **Le 9 mars 1999**, participation à l'enregistrement d'une émission télévisée par le réseau RDI ;

**CC-1999-112**  
Rapport du  
directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches qu'il a faites au cours des derniers jours quant à certains dossiers d'importance, notamment :

- ✓ Une rencontre de concertation s'est tenue avec les représentants du Cégep de Chicoutimi concernant plus particulièrement la formation professionnelle, l'information scolaire et l'arrimage secondaire-collégial. Une proposition formelle a été faite par le Cégep pour étudier la possibilité d'une association Commission scolaire-Cégep pour dispenser un DEC, métallurgie et fonderie ;
- ✓ Une entente a été conclue avec le Cégep de Chicoutimi relativement au prêt de services de M. Fernand Bouchard, enseignant à la polyvalente Dominique-Racine, pour une période de deux mois, pour agir comme professionnel consultant en enseignement des sciences et technologie ;
- ✓ Mme Claude Boivin, directrice adjointe à la polyvalente Dominique-Racine, a demandé un congé sabbatique à traitement différé de deux ans, dont le congé serait pris du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> juillet 2000 ;
- ✓ La direction générale a reçu la lettre de démission pour fin de retraite de M. Bernard Martel, directeur des services éducatifs, effective à compter du 30 juin 1999 ;
- ✓ Un bris d'eau majeur s'est produit à l'école St-Henri au cours de la dernière fin de semaine. Ce bris a été déclaré comme sinistre auprès des assureurs de la Commission scolaire ;
- ✓ La Commission scolaire n'a reçu aucune soumission à la suite de l'appel d'offres relatif à la vente du centre administratif de l'ex-Commission scolaire Valin.

Par la suite,

**CC-1999-113**  
Rapport du Co-  
mité de parents

Mme Christine D. Gagné, représentante du Comité de parents au Conseil, donne de l'information aux membres du Conseil sur les points suivants qui ont fait l'objet de l'attention du Comité de parents, lors de sa réunion du 8 mars 1999 :

- Le Comité de parents a été consulté sur les services éducatifs dispensés et sur les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Les membres du Comité ont exprimé les difficultés qu'ils éprouvent quant au respect des délais de consultation prévus et ont demandé, si possible, que ces délais de consultation soient prolongés ;
- Le Comité de parents demande une rencontre spéciale avec la présidente du Conseil des commissaires, en vue d'obtenir de l'information sur le projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à la polyvalente Laure-Conan.

**CC-1999-114**  
Changement de  
nom/école Ste-  
Thérèse

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu une copie de la démarche réalisée dans le milieu pour le changement de nom de l'école Sainte-Thérèse. Ce sujet reviendra à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil.

**CC-1999-115**  
Consultation

Mme la commissaire Diane Durand demande de pouvoir prendre connaissance des résultats de la consultation du Comité de parents et du Comité d'école de la polyvalente Laure-Conan dans le cadre du projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie à ladite polyvalente.

**CC-1999-116**

Suivi/politique  
contributions

M. le commissaire Régis Richard demande que le Conseil des commissaires reçoive de l'information quant aux organismes à qui la Commission scolaire a versé des contributions depuis le début de l'année scolaire dans le cadre de la politique relative à des contributions à des organismes extérieurs (P)DG-98-01.

**CC-1999-117**

Réfection/cour de  
l'école Félix-An-  
toine-Savard

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, copie de la lettre du président du Conseil d'établissement de l'école Félix-Antoine-Savard, M. Jacques Boutin, dans laquelle est formulée une demande d'aménagement de la cour de cette école.

**CC-1999-118**

Comité/ baseball,  
soccer et football

Chaque membre du Conseil des commissaires a reçu copie d'une résolution du Conseil de Ville de Chicoutimi relative à la création d'un comité ayant pour mandat d'évaluer la pratique et l'évolution des disciplines du baseball, du soccer et du football sur les terrains de sports à Chicoutimi. Ce comité serait formé de représentants de la Commission scolaire, de l'Université du Québec à Chicoutimi, du Cégep de Chicoutimi, de la Ville de Chicoutimi et de divers autres organismes.

**CC-1999-119**

Partage des in-  
vestissements/  
terrains de sports

Chaque membre du Conseil a également reçu copie d'une résolution du Conseil de Ville de Chicoutimi à l'effet que cette dernière entreprenne des démarches auprès de la Commission scolaire entre autres, pour définir le partage des investissements à faire sur les terrains de sports lui appartenant.

Sur ce, la présente session se termine.

La présidente

Le secrétaire général